

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 28 NOVEMBRE 2018

Présents : M. Colino, Mme Delaunay, Mme Martin Calderon, M. Courant, Mme Legoupil, M. Leboulanger, Mme Alexandre, M. Blin, Mme Marnier.

Absents excusés : M. Boilay, Mme Lesellier.

Absents : M. Crave, Mme Wattebled, M. Bernier, Mme Vaillant.

Secrétaire de séance : M. Blin.

Monsieur Colino, maire, ouvre la séance et constate que le quorum est atteint. Il informe le conseil municipal des pouvoirs donnés par M. Boilay à M. Courant et par Mme Lesellier à M. Colino. Il présente le procès-verbal de la séance du 19 septembre 2018 au conseil municipal qui l'approuve à l'unanimité.

1. Transfert de la compétence assainissement à la communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon au 1^{er} janvier 2019

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide, lors du transfert de la compétence « assainissement » au 1^{er} janvier 2019, d'intégrer au budget communal 65% du résultat qui sera déterminé par le compte administratif 2018 du budget assainissement et de transférer à la communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon les 35% restants.

2. Prise en charge financière de la destruction des nids de frelons asiatiques

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de prendre en charge 50% du reste à charge facturé par la FREDON pour la destruction des nids de frelons asiatiques et de facturer les 50% restant aux particuliers ayant déclaré des nids en 2018.

3. Location de la salle communale : frais d'électricité

Le conseil municipal décide à l'unanimité de facturer aux particuliers la consommation électrique relevée lors de la location de la salle au tarif de 0.08€/kwh à compter du 1^{er} janvier 2019.

4. Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable

Monsieur le maire présente au conseil municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable établi par le SIAEP de la région d'Evrecy.

5. Retrait de la commune déléguée de Pont Farcy du SDEC Energie

La commune nouvelle de Tessy-Bocage dans la Manche, créée au 1^{er} janvier 2018 et constituée des communes de Tessy-sur-Vire et de Pont-Farcy, a demandé, par délibération en date du 5 avril 2018, le retrait du SDEC Energie de la commune déléguée de Pont-Farcy, celle-ci ayant été rattachée au département de la Manche à l'occasion de cette fusion.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le retrait de la commune déléguée de Pont-Farcy du SDEC ÉNERGIE.

6. Adhésion de la communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon au SDEC Energie

Par délibération en date du 28 juin 2018, la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon a émis le souhait d'être adhérente au SDEC Energie afin de pouvoir lui transférer ses compétences « Energies renouvelables » et « Eclairage Public ».

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'adhésion de la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon au SDEC ÉNERGIE.

7. Adhésion au syndicat « RESEAU »

Monsieur le maire informe le conseil municipal que le syndicat en charge de l'eau potable, le SIAEP de la région d'Evrecy, a souhaité adhérer à RESEAU à compter du 1^{er} janvier 2019. Le SIAEP de la région d'Evrecy ayant décidé de confier à RESEAU la production et la distribution de l'eau potable, il sera dissous au 1^{er} janvier 2019.

RESEAU est un syndicat de production et de distribution d'eau potable. Il couvre actuellement 106 communes dont la ville de Caen et assure la distribution de l'eau potable dans 56 communes.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'adhésion à RESEAU du SIAEP de la région d'Evrecy à compter du 1^{er} janvier 2019.